

---

Felix Contassot

France

---

1959

## Recrutement CM17-18e

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/contassot>

---

### Recommended Citation

Recrutement CM17-18e.

<https://via.library.depaul.edu/contassot/8>

This Article is brought to you for free and open access by the France at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Felix Contassot by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

**LE RECRUTEMENT  
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION  
EN FRANCE  
AVANT LA RÉVOLUTION**

Félix CONTASSOT cm

**Introduction : Sources et effectifs**

LE RECRUTEMENT EN FRANCE

**I. Effectif total**

**II. Les maisons de formation**

1. Établissements des Séminaires Internes

- 1) Le Séminaire Interne de Saint-Lazare,
- 2) Le Séminaire Interne de Richelieu,
- 3) Le Séminaire Interne de Lyon,
- 4) Le Séminaire Interne de Saint-Méen,
- 5) Le Séminaire Interne de Cahors,
- 6) Le Séminaire Interne de Toul,
- 7) Le Séminaire Interne d'Angers,

2. Organisation et entretien des maisons de formation

3. Rendement des divers séminaires

Le Séminaire de St-Lazare (sous chaque Supérieur général)

Les Séminaires de Lyon et Cahors,

Vue d'ensemble,

Supérieurs généraux et recrutement,

**III. Origine du recrutement français**

Diocèses recruteurs,

Progression du recrutement,

Proportion des prêtres et des frères,

Sources de recrutement,

Recrutement des prêtres,

Recrutement des clercs,

Age moyen des recrues,

Influences qui ont contribué au recrutement,

Influences familiales,

Influences locales,

**IV. Qualité du recrutement**

15 mars 1959

# LE RECRUTEMENT DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION

Félix CONTASSOT cm

## Introduction

### — Sources

En 1911, fut publié la *“Catalogue du Personnel de la Congrégation de la Mission depuis l’origine jusqu’à la fin du XVIIIe siècle”*.

Il fut composé à l'aide des anciens Catalogues du personnel, des Registres des vœux, des listes des Supérieurs, des Nécrologies et autres divers documents.

Partant de ces données de base et tenant compte des corrections et additions apportées depuis lors à et catalogue, non moins que d'autres renseignements fournis par les archives et par les travaux d'histoire de la Congrégation, nous avons tiré de cet ensemble une série d'études particulières, dont l'avantage serait de permettre d'examiner, sous divers aspects, cette question intéressante et inédite du **Recrutement de la Congrégation de la Mission, en France, avant la Révolution**.

C'est ainsi que nous avons établi d'abord, avec la date et le lieu de leur admission dans la Congrégation :

1. La liste des missionnaires français, prêtres, clercs et frères d'après leur diocèse d'origine,
2. La liste des missionnaires français, dont on ignore le diocèse d'origine, mais dont l'existence est attestée par des documents,
3. La liste des missionnaires de pays étrangers, qui ont été reçus dans la Congrégation en France,

Le dénombrement des missionnaires étrangers, reçus hors de France, a été établi sur les seules données du Catalogue de 1911.

De ces trois premières études générales, il a été possible de dégager :

1. L'effectif total des missionnaires français et étrangers, dénombrés jusqu'à 1958,
2. L'effectif total des missionnaires reçus en France,
3. L'effectif global des missionnaires, français et étrangers, reçus dans les sept séminaires internes, qui ont existé en France,
4. L'effectif global des missionnaires, français et étrangers, reçus en France par chaque Supérieur général,
5. Ce même effectif d'après chacun des séminaires internes,

Ces cinq tableaux synthétiques sont appuyés sur les études analytiques suivantes :

1. Nombre des missionnaires, prêtres, clercs et frères, fournis par chaque diocèse, en France,
2. Classement des diocèses d'après l'importance de leur recrutement,
3. Nombre des missionnaires fournis par chaque diocèse et dans chacun des séminaires internes,
4. Nombre des recrues reçues par chaque Supérieur général et provenant de chaque diocèse.
5. Enfin, d'après les documents précédents, nous avons essayé de fixer, autant qu'il était possible, les effectifs des séminaristes [2] recrutés annuellement en France, depuis 1625, soit dans les séminaires internes, soit dans les maisons particulières.

A ces travaux préliminaires on ne saurait demander plus qu'ils ne peuvent donner, et notamment une exactitude mathématique. Nous avons conscience des lacunes de notre documentation, et ces lacunes ne seront partiellement comblées que lorsqu'aura été établi pour chaque missionnaire d'avant la Révolution une fiche individuelle portant les renseignements qui le concernent.

Néanmoins, bien qu'approximatives seulement, nos statistiques sont de soi suffisantes pour qu'on en puisse déduire des aperçus généraux assez proches de la vérité. Des travaux ultérieurs pourront apporter des

compléments et rectifications, mais il ne semble pas que cela modifiera sensiblement les données générales qui ressortent des statistiques actuellement établies <sup>1</sup>.

### — Effectif total des Missionnaires

Avant d'aborder l'étude proprement dite du Recrutement français de la Congrégation de la Mission, il n'est pas sans intérêt d'établir ce que fut l'importance de celui-ci relativement au recrutement de toute la Congrégation, en France et hors de France avant la Révolution.

Fondée en 1625, la "*Petite Compagnie*", déjà du vivant de son Fondateur, saint Vincent de Paul, prend racine en divers pays et sa présente comme une société appelée à devenir internationale.

Elle s'implante d'abord en Italie, où, à la mort de saint Vincent (1660). elle possède une province, et trois maisons : Rome (1642), Gênes (1645), Turin (1654). De nombreux sujets ont sollicité leur admission dans la Compagnie.

La Pologne reçoit ses premiers missionnaires en 1651, et un établissement est fondé à Varsovie. qui recrute sur place des sujets.

L'Irlande et l'Angleterre sont parcourues par les prêtres de la Mission, et ces pays envoient des sujets à la Mission : 25 au total jusqu'en 1660.

D'autres pays voisins de la France fournissent quelques missionnaires : Allemagne 10, Belgique 2, Suisse et Savoie 8.

Après la mort de saint Vincent, la Congrégation de la Mission se développe en ces pays et s'établit successivement au Portugal, en Espagne, en Allemagne, en Chine et au Levant où elle recueille la succession des R.P. Jésuites ; chacun de ces pays fournit à son tour un certain contingent de missionnaires.

Autant que les statistiques permettent actuellement de l'établir, lorsque survint la Révolution française, la Congrégation de la Mission avait déjà possédé en son sein entre huit à neuf mille missionnaires, [3] dont plus de la moitié étaient d'origine française, ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

France	5089	Irlande	43
Italie	1670	Allemagne	33
Pologne	1074	Belgique	32
Espagne	220	Chine	12
Portugal	127	Angleterre	4
Suisse & Savoie	54	Divers	10

Au total : 8368 missionnaires, prêtres, clercs et frères coadjuteurs, actuellement dénombrés.

Le Catalogue de 1911 comprend environ 7960 noms, mais on ne peut s'y fier absolument. En effet, rien que pour ce qui concerne les missionnaires français, il y a plus de 50 noms, répétés en deux endroits avec une orthographe différente et il doit en être de même pour les autres pays <sup>2</sup> ; une révision de ce catalogue devra d'ailleurs comporter de nombreuses additions et corrections.

A la fin de la notice de chacun des Supérieurs généraux, les deux premiers volumes des Circulaires mentionnent le nombre des missionnaires reçus" dans la Congrégation pendant chaque généralat. En voici le tableau d'ensemble :

Supérieurs généraux	Prêtres & Clercs	Frères	Total
1. - S. Vincent	426	196	622
2. - Alméras	210	120	330
3. - Jolly	814	248	1062
4. - Pierron	257	80	337
5. - Watel	273	100	373
6. - Bonnet	940	438	1378
7. - Couty	435	145	580
8. - Debras	668	290	958
9. - Jacquier	1284	414	1698
Total :	5307	2031	7338

<sup>1</sup> Depuis la première rédaction de cette étude, nous avons déjà relevé la mention d'une trentaine de missionnaires inconnus, et, par contre, un certain nombre de noms figurant deux fois, avec une orthographe différente dans le Catalogue de 1911.

<sup>2</sup> Un *catalogue Italien*, rédigé postérieurement à notre première étude par un de nos confrères. donne 1547 sujets italiens seulement au lieu de 1670, ce catalogue excluant les noms qui ne semblent pas d'origine italienne et ceux qui font double emploi.

Pour le dernier Supérieur général, M. Cayla (1788-1800), on ignore le nombre de ceux qu'il reçut dans la Congrégation, les registres n'ont gardé les noms que d'une cinquantaine de clercs.

Ainsi donc, sont actuellement dénombrés :	8368 sujets
le Catalogue de 1911 donne :	7960 sujets
les Circulaires signalent :	7338 sujets.

Pour comprendre l'écart entre ces chiffres, il faut noter que les données de base sont fournies surtout par les Registres des vœux. Or, ceux-ci ne mentionnent pas l'admission de tous les sujets, mais seulement ceux qui ont été agrégés à la Congrégation par les vœux. [4]

En outre, les Registres des vœux sont notoirement incomplets. Les supérieurs devaient notifier à la Maison-M les noms des sujets admis aux vœux, mais il est arrivé, ou bien que des négligences aient été commises à cet égard, ou bien que les transmissions ne soient pas arrivées à destination, ce qui n'a rien de surprenant pour l'époque.

M. Perricket, vicaire général, mande en 1747 aux supérieurs d'envoyer un catalogue exact des sujets de leur maison, avec leur âge de naissance, de vocation et de vœux. Il le juge absolument nécessaire, afin que rien ne manque dans le catalogue général qui sera présenté à l'Assemblée générale, et ajoute-t-il : "Joignez-y en même temps les noms des frères, y en ayant plusieurs qui ne se trouvent pas sur nos registres." (Circ. I. 513).

Soit encore cet exemple. Dans la relation sur le frère Pierre Juguin, mort en 1744, on disait : Inconnu sur nos registres ; c'est une suite de l'oubli assez commun d'envoyer ici exactement la note de ceux qui font les vœux en province." (*Relations abrégées*, p. 568).

Rien donc d'étonnant, si les recherches dans les archives locales ou départementales, à l'occasion de travaux historiques, ont déjà fait découvrir, à ce jour, plus de 450 missionnaires français dont la nom ne figure pas aux Registres des vœux. En faisant la part des erreurs possibles, résultant d'une mauvaise lecture ou écriture des noms propres et d'autres causes semblables, comme l'emploi indu du qualificatif de *Prêtre de la Mission* par séculiers, le chiffre susdit reste impressionnant. Il est certain qu'on en découvrira encore d'autres à l'avenir.

Et comme le même fait c'est assurément produit également pour les autres pays, on peut sans invraisemblance élever d'au moins un dixième de l'effectif total des missionnaires de quelques uns des pays où la Congrégation était établit avant la Révolution.

## LE RECRUTEMENT EN FRANCE

### I. Effectif total

Le nombre total des missionnaires que l'on sait, d'une manière certaine, avoir été reçus dans l'une ou l'autre des maisons de formation de la Franc, s'élève à 4.630 sujets français ; à ceux-ci, il faut adjoindre en outre 202 sujets étrangers, en provenance d'Allemagne, Belgique, Irlande et Angleterre, Italie, Suisse etc... soit au total : 4.832 missionnaires.

Il n'est pas question ici des autres missionnaires, au moins français, actuellement connus, mais dont on ne sait la date et le lieu de leur admission dans la Congrégation.

### II. Les maisons de formation

#### 1. Établissements des Séminaires Internes

Pour le recrutement et la formation des missionnaires furent érigés des établissements appelés *Séminaires Internes* pour les [5] distinguer des *séminaires externes*, c'est-à-dire des séminaires diocésains, confiés par les Évêques à la Congrégation pour la formation de leur Clergé.

Durant les 150 premières années de son existence, la Congrégation a compté en France, sept Séminaire Internes, dont trois seulement sont demeurés en exercice à partir du début du XVIIIe siècle.

#### 1) Le Séminaire Interne de Saint-Lazare

Les premiers missionnaires furent reçus dans la Congrégation au collège des Bons-Enfants dès 1625, mais ne furent l'objet d'aucune formation spéciale. Après quelques jours de retraite, ils étaient employés aux œuvres de la Mission, étant tous prêtres. La venue de clercs et de simples laïcs amena l'établissement d'un séminaire de formation.

Le premier Séminaire Interne fut ouvert, en juin 1637, à S.Lazare, dont la Compagnie naissante avait pris possession, en 1632.

C'est à S. Lazare que fut formé la très grande majorité des missionnaires français, près des trois-quarts, 3316 bar 4630 ; c'est aussi là que reçurent leur première formation les sept premiers Supérieurs généraux, qui succédèrent à Monsieur Vincent.

Ce séminaire se recruta principalement dans les diocèses du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Centre de la France, 152 missionnaires, venus de l'étranger y furent admis.

## 2) Le Séminaire Interne de Richelieu

Lorsque la Congrégation commença à ne répandre, saint Vincent conçut, en 1652, le projet d'ouvrir un second séminaire interne à Richelieu (Coste, IV, 492), où déjà pendant les troubles de la Fronde le séminaire de S. Lazare avait trouvé refuge pendant plusieurs mois (1649).

M.Vincent écrivait la 3 Janvier 1653 : *"Monsieur Du Chesne s'en va conduire la maison de Richelieu et à même temps y commencer un Séminaire interne. Nous y avons envoyé le meilleur de nos séminaristes pour montrer les pratiques et l'exemple aux autres"* (IV, 541).

L'année suivante, laissant la direction du séminaire à M. Legros, M. Du Chesne fut envoyé à Agde pour commencer une nouvelle fondation et il eut même le dessein d'y ouvrir un nouveau séminaire pour la Compagnie (V, 132) mais le projet n'eut jamais de suite.

En 1654, nous dit M.Vincent, il y avait 9 à 10 séminaristes à Richelieu. Mais, le séminaire ne fut jamais prospère ; il ne fournit tout au plus que 25 recrues environ, pendant tout le temps de son fonctionnement, c'est-à-dire jusqu'en 1660.

## 3) Le Séminaire Interne de Lyon

L'Assemblée générale de 1668 avait émis le vœu qu'il y eut, en France, plus d'un Séminaire Interne *"afin de fournir davantage d'ouvriers à la Compagnie, pour répondre aux demandes de nombreux diocèses"*.

La fondation de la maison de Lyon (1668) présenta une occasion favorable de donner suite à ce désir. Le Séminaire Interne de Lyon fut ouvert très probablement en 1671.

En effet, M. Alméras écrivait le 31 juillet de cette année-là : *"Il est arrivé que, depuis notre établissement à Lyon, il s'est [6] présenté quelques postulants, et au lieu de les faire venir à Saint-Lazare, j'ai mandé qu'on, les reçut là... Ils ne sont encore que trois ou quatre... mais s'il plaît à Dieu de bénir et multiplier ce commencement, il y a sujet d'espérer que dans la suite ce sera une pépinière abondante"*.

Ces espoirs ne furent pas démentis. Trois ans plus tard, en effet, M.Jolly rendait compte, la 28 février 1674, que le séminaire de Lyon avait déjà donné quatre bons prêtres, un clerc et un frère qui avaient fait les vœux, et il ajoutait : *"Il y en a encore autant ou plus, et la nouvelle maison qu'on a achetée, qui est beaucoup plus spacieuse que l'autre, donnera moyen d'en recevoir un plus grand nombre à l'avenir. s'il plaît à Dieu de bénir cette œuvre, comme on le peut espérer de ces bons commencements, et des postulants qui sont toujours en plus grand nombre que cette maison-là n'a moyen d'en entretenir"*.

Jusqu'à la Révolution, le Séminaire Interne de Lyon a fourni 546 recrues et plus, provenant principalement des diocèses de Lyon, Annecy, Besançon, Clermont, Embrun, Le Puy, Mâcon, Marseille, St-Claude, St-Flour, Vienne. 41 missionnaires d'origine étrangère y furent également admis.

Le séminaire de Lyon, second de nos séminaires par l'importance, a donné en moyenne cinq à six séminaristes par année, et quelquefois de dix à quatorze. Le neuvième Supérieur général, M. Jacquier, y reçut sa formation.

## 4) Le Séminaire Interne de Saint-Méen

Le supérieur de la maison de Tréguier, M. Dupont, avait soumis à M. Vincent, en mars 1658, la pensée d'ouvrir un Séminaire Interne à Saint-Méen pour les postulants de la Bretagne. Le saint lui avait répondu qu'il y penserait et que cette idée-là lui avait fait plaisir mais on en resta-là.

Le Séminaire Interne de Saint-Méen ne fut effectivement érigé que deux ou trois ans après celui de Lyon. Dans sa circulaire du 28 février 1674, M.Jolly en donnait l'établissement comme un fait accompli, et il en espérait aussi de bons résultats.

En vérité, ce fut un échec complet. De son origine à sa suppression en 1685, ce séminaire n'a fourni que six sujets, et si jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, il totalise 32 recrues, provenant pour la plupart du diocèse de Saint-Malo, il s'agit presque uniquement de frères coadjuteurs, qu'on admettait alors facilement en dehors des séminaires internes. En 1734, deux prêtres les derniers, furent encore reçus à Saint-Méen.

### 5) Le Séminaire Interne de Cahors

L'Assemblée générale de 1685 s'était préoccupée de faire organiser un Séminaire Interne pour la province d'Aquitaine, et elle, avait même suggère d'en faire un essai à Notre-Dame-de-Montuset.

De fait, on préféra annexer ce Séminaire Interne au séminaire diocésain de Cahors, que les missionnaires dirigeaient déjà depuis 1643. Il fut ouvert en 1689.

Dans la Notice de M. Mauriol, il est dit que le Séminaire Interne de Cahors aurait été ouvert le 13 mars 1696, et que M. Mauriol en fut un des premiers élèves. C'est une erreur. Le tableau des rentrées annuelles démontre à l'évidence que les recrues commencèrent à venir à Cahors dès 1689. [7]

Le Séminaire Interne de Cahors, le troisième par l'importance, a fourni plus de 450 recrues, provenant principalement des diocèses de Cahors, Agen, Albi, Bordeaux, Codom, Dax, Limoges, Pamiers Rodez et Sarlat. Il compte parmi ses anciens élèves M. Cayla de la Garde, dixième Supérieur général.

### 6) Le Séminaire Interne de Toul

M. Jolly avait pris à cœur le désir de l'Assemblée générale de 1681, désir renouvelé par l'Assemblée de 1692, et qui tendait à multiplier le nombre de Séminaires Internes pour en doter. si possible, chacune des provinces.

Après la fondation des Séminaires de Lyon, Saint-Méen et Cahors, M. Jolly entreprit, en 1692, celle du séminaire de Toul, destiné à la province de Champagne.

Ce séminaire ne répondit pas aux espérances qu'on avait eues ; il fut supprimé peu après l'Assemblée générale de 1697, M. Pierron écrivait à ce sujet. le 1er janvier 1700 : "La Séminaire Interne qu'on avait mis à Toul, en Lorraine, n'ayant pas réussi. la dernière Assemblée (1697) a réglé qu'on le mettra à Dijon ; mais la maison que nous avons là n'ayant qu'une fondation très modique, nous ne savons encore quelles mesures prendre pour exécuter cela".

Durant les six années de son existence (1692-1698). le séminaire de Toul ne fournit que six recrues, originaires des diocèses de Metz et de Toul, de 1692 à 1695, et aucuns de 1695 à 1698.

Quant au projet de transférer le séminaire à Dijon, il ne fut jamais réalisé ni même commencé.

### 7) Le Séminaire Interne d'Angers

Ce fut également l'œuvre de M. Jolly, qui le destinait au recrutement de la province du Poitou. Le 31 décembre 1692, M. Jolly en annonçait l'ouverture pour l'été de 1693. parce que, disait-il, le logement des séminaristes n'était pas encore en état.

Etabli effectivement en 1693, ce séminaire fonctionna jusqu'en 1702. Après avoir fait les vœux les clercs s'en allaient ensuite à St-Lazare pour achever leur formation sacerdotale.

Pendant sa courte, existence de neuf ans, le séminaire d'Angers a fourni 28 recrues, provenant notamment des diocèses d'Angers, du Mans. de Saint-Malo et de Tréguier. Nul doute qu'il aurait pu contribuer plus longtemps au recrutement local de la Congrégation. Mais, vraisemblablement, l'impossibilité de lui assurer les ressources nécessaires et de le doter d'une maison d'études, amena les Supérieurs à en décréter la suppression. D'ailleurs le séminaire de Paris n'était pas tellement éloigné, et il recevait déjà un grand nombre de recrues de l'Ouest, en sorte que la nécessité d'un séminaire à Angers ne s'imposait pas.

Au début du XVIIIe siècle, ne restèrent plus en fonction que trois Séminaires Internes : ceux de Paris, Lyon et Cahors, pour assurer le recrutement des missionnaires français.

Néanmoins, quelques prêtres et un assez grand nombre de frères furent encore autorisés à recevoir leur première formation dans les maisons particulières. Ce ne fut que par exception. [8]

## 2. Organisation et entretien des maisons de formation

Les séminaires Internes étaient destinés à donner aux postulants à la Mission leur première formation, qui, depuis 1638, devait en principe, durer deux ans avant l'émission des vœux. Les clercs poursuivaient ensuite leurs études à St-Lazare, quand ils n'étaient pas affectés pendant un laps de temps plus ou moins long, ou définitivement, au service d'une maison particulière.

Après St-Lazare, le séminaire de Cahors fut le premier doté d'une maison d'études, distincte du séminaire interne ; elle fut annexée au séminaire diocésain, en 1699, vraisemblablement. "Nous faisons venir ici les clercs qui font les vœux à Angers, mais pour ceux de Cahors on y a établi des études", écrit M. Pierron dans sa circulaire du 1er janvier 1700.



On ne sait la date exacte de l'ouverture de la maison d'études de Lyon. Son existence nous est révélée pour la première fois par M. Bonnet qui, dans sa circulaire du 1er janvier 1712 écrit : *"Le séminaire de Lyon et celui de Cahors se soutiennent, grâce à Dieu, en bon état, aussi bien que les études de ces deux maisons, quoique avec un moindre nombre de sujets que par le passé"*. M. Bonnet ne parle pas de cette maison d'études de Lyon comme d'un établissement récent, et le nombre des recrues lyonnaises donne à penser que cette maison d'études existait depuis plusieurs années déjà.

Le financement des séminaires internes et des maisons d'études fut l'un des principaux obstacles au recrutement, d'après ce qui ressort des lettres des Supérieurs généraux. Pour établir ces Séminaires, et surtout pour en assurer l'entretien il fallait des locaux appropriés et des ressources financières. L'insuffisance des ressources paralysa toujours l'extension du recrutement.

La réflexion de M. Pierron dans sa circulaire du 1er janvier 1700, répétée en celle du 1er janvier 1702, constate cet état de choses : *"Les Séminaires Internes de Lyon, de Cahors et d'Angers, écrit-il, ont autant (de séminaristes) qu'ils en peuvent entretenir, et en auraient davantage s'ils étaient mieux fondés"*.

Les Supérieurs généraux eurent toujours le souci d'assurer la subsistance de ces maisons très onéreuses financièrement pour la Compagnie faute de fondations assurées.

Pendant les périodes de crises économiques, et celles-ci furent nombreuses pour ne pas dire continues, ou quand l'affluence des séminaristes et étudiants pesa plus lourdement sur le budget des établissements, des taxes spéciales furent imposées aux maisons des provinces pour l'entretien des séminaires. C'est ainsi que procéda M. Jolly, le 13 mars 1693, pour soutenir le Séminaire Interne de Cahors, érigé depuis quatre ans, et M. Watel le 1er décembre 1703, au profit des séminaires de formations, de même que pour couvrir les dépenses communes de St-Lazare.

M. Watel écrivait à ce propos : *"Nos séminaires Internes et les études sont fort à charge aux maisons où ils sont, et, dans ces temps fâcheux, ils nous demandent du secours. Cette maison de Saint-Lazare étant très obérée a besoin aussi elle-même d'être assistée des autres maisons de notre Congrégation. Vous savez de quelle importance est l'éducation de la jeunesse dans nos séminaires internes et dans les études, et que c'est là l'espérance du maintien de notre Institut et de nos fonctions."* [9]

En temps normal, les maisons des provinces qui possédaient un Séminaire Interne étaient invitées à contribuer *"selon leurs possibilités à la dépense"*. Le 26 juin 1676, M. Jolly disait qu'un séminariste coûtait à St-Lazare, au moins 100 écus par ans et l'entretien du séminaire faisait une dépense de 2.400 livres annuellement.

### 3 - Rendement des divers séminaires

Si, comme nous l'avons vu, le nombre des recrues fournies par les Séminaires Internes de Richelieu, Saint-Méen, Toul et Angers, est pratiquement négligeable, il n'en est pas de même pour ceux de Paris. Lyon et Cahors.

Il ne sera pas sans intérêt de savoir quelle part revient respectivement à chacun de ces trois séminaires dans le recrutement de la Congrégation, encore que, faute de documents complets, il soit malaisé de le définir avec exactitude. Toutes les évaluations que nous pouvons établir ne peuvent avoir qu'une valeur relative.

Voici les données fragmentaires que nous avons pu relever en de multiples documents pour nos diverses maisons de formation.

#### Le Séminaire de St-Lazare

Quelle fut la situation de ce séminaire du vivant de **Monsieur Vincent** ? La correspondance du saint nous fournit quelques rares renseignements.

Au début de 1639, il y avait à St-Lazare plus d'une vingtaine de séminaristes, sans compter une douzaine d'autres qui étudiaient la théologie aux Bons-Enfants ou travaillaient aux missions.

Par la suite, sont dénombrés :

A Noël 1642 :	36 à 38 séminaristes,	12 à 14 étudiants
En mai 1643 :		16 à 18
Fin de 1644 :	30 séminaristes	
Fin de 1646 :	30 séminaristes	
Février 1653 :		plus de 20 étudiants,
1654 :	12 à 15 : séminaristes, plus 10 à Richelieu.	



Saint Vincent écrivait en décembre 1656 : *“Notre séminaire est beaucoup multiplié ; nous ne pouvons pas passer le nombre raisonnable sans nous trop charger”*. Quatre mois après, il écrivait encore : *“Le séminaire de céans ne fut jamais si peuplé qu’il est”*. Or, on sait par des lettres des 23 février et 9 mars 1657, qu’il y avait 40 séminaristes environ. Chiffre bientôt dépassé, puisqu’en novembre 1657, la jeunesse de St-Lazare comprenait 42 séminaristes et de 15 à 16 étudiants.

Ces effectifs se maintinrent jusqu’à la mort du saint, qui écrivait, la 25 avril 1659 : *“Nous avons beaucoup de jeunesse aux études, tant en philosophie qu’en théologie, et encore plus au séminaire”*. Une lettre de mai mentionne 18 philosophes et une autre de juillet, 15 ou 16 étudiants.

Abelly disait, en 1664, qu’au Séminaire Interne il y avait pour l’ordinaire 30 à 40 séminaristes tant prêtres que clercs.

Dans leurs lettres circulaires annuelles, les successeurs de saint Vincent, en traitant des nouvelles de la Compagnie, donnaient parfois un aperçu du nombre des séminaristes et clercs étudiante de la Maison-Mère, qui se formaient sous leurs yeux et pour lesquels ils témoignaient une particulière sollicitude, voyant en eux l’espoir de l’avenir. [10]

Voici pour chaque Supérieur général les effectifs par eux mentionnés :

1.- M. **AMLÉRAS** écrit à la date de février 1664 : *“Notre séminaire Interne, depuis quelques mois, s’augmente de jour en jour en nombre de bons sujets, tant prêtres que clercs”*.

Dans sa circulaire du 1er Janvier 1665, il donne le chiffre de 33 séminaristes présents, plus d’autres en diverses maisons, qui n’avaient pas achevé leurs deux années de probation.

2.- Du temps de M. **JOLLY** sont dénombrés :

En 1673 :	33 séminaristes, plus quelques postulants,
1674 :	36 séminaristes, 25 étudiants, total : 61
1675 :	45 séminaristes, plus 8 ailleurs,
1676 :	près de 80 séminaristes et étudiants,
1677 :	42 séminaristes et 40 étudiants : Total : 82
1680 :	40 séminaristes : plus d’autres ailleurs, & 39 étudiants
1681 :	53 séminaristes,
1689 :	40 séminaristes,
1693 :	40 étudiants.

3.- Le généralat de M. **PIERRON** marque l’apogée de cette époque.

Or, comptait en :

1700 :	59 séminaristes	70 étudiants	Total : 129
1702 :	40 et + séminaristes	78 étudiants	Total : 120 et +

4.- Monsieur **WATEL** remarque que la guerre est cause qu’il ne vient pas beaucoup de postulants. Néanmoins, St-Lazare avait encore à ce moment-là en :

1704 :	44 séminaristes et 63 étudiants, sans compter ceux qui étaient en d’autres maisons. Et en :
1705 :	63 séminaristes et 55 étudiants. au total : 118
1708 :	50 séminaristes et 40 au total : 90
1709 :	60

5 - Pendant le long supérieurat de Monsieur **BONNET**, les effectifs se maintinrent en de bonnes proportions :

1712 :	43 séminaristes,	40 étudiants,	Total 83
1713 :	56	40	96
1714 :	57	41	98
1715 :	60	43	103
1716 :	60	60	120
1717 :	40	70	110
1718 :	30	70	100
1719 :	35	61	96
1720 :	35	50	85
1722 :	35	45	80
1729 :	plus de 120 jeunes au séminaire et aux études,		
1734 :	45 séminaristes et plus de 50 étudiants.		

6.- Monsieur **COUTY** dénombre :

1736 :	30 à 40 séminaristes.	50 étudiants	Total : 85 environ	
1737 :	près de 50	50	100	
1738 :	40 séminaristes	50 et +	95	
1740 :	40	50 et +	95	
1743 :	30 à 40	40	75	[11]

7.- Le généralat de M. **DEBRAS** accuse des chiffres sensiblement les même après une légère baisse, une remontée s'effectua, comme l'indiquent les chiffres données par ce Supérieur :

1747 :	28 séminaristes,	47 étudiants	Total : 75
1748 :	25 à 30	40	67
1749 :	34	50	84
1750 :	40	55	95
1751 :	30 et +	56	88 environ
1752 :	37	54	91
1755 :	50	30	80
1756 :	60 et +	40	100 & +
1757 :	50	50	100
1758 :	40	60	100
1759 :	25 à 30	70	98 environ
1760 :	25 à 30	80 & +	110 environ

8.- Contrairement à ce que l'on pourrait penser à priori, le généralat de Monsieur **JACQUIER**, malgré les difficultés du temps, se traduit par un afflux de vocations. On dénombre en :

1769 :	100 séminaristes et étudiants	Total :	
1770 :	60 séminaristes	60 étudiants	120
1775 :	50 séminaristes	75 étudiants	125
1777 :	M. Jacquier déclare, simplement : <i>“Nous avons beaucoup d'étudiants. Personne ne sa souvient d'en avoir vu un aussi grand nombre”</i> . Et, de même, en :		
1781 :	il écrivait : <i>“Il ne et passe guère de jours qu'il ne se présente à Saint-Lazare un ou plusieurs postulants”</i> .		
En			
1784 :	40 séminaristes,	92 étudiants,	Total : 132.

9.- M. **CAYLA** prit la direction de la Congrégation en 1788. En 1789, eut lieu le sac de St-Lazare; On connaît les noms d'une cinquantaine de clercs alors présents à la Maison-Mère.

Un Mémoire sur l'Institut, établi en 1790. déclare qu'il n'y a pas ordinairement moins de 120 jeunes gens, soit dans la maison de probation, soit dans le cours des études (Arch.Nat. D. XIX, 25).

### Les Séminaires de Lyon et Cahors

Peur les maisons de formation de Lyon et de Cahors nous ne possédons pas de renseignements semblables à ceux de St-Lazare. A notre connaissance, il n'existe pas de documents qui puissent nous renseigner exactement sur la vitalité de ces deux séminaires, en dehors du Registre des vœux de Lyon ; celui de Cahors a disparu.

Une simple impression d'ensemble qui résulte du fait qu'un tiers seulement de l'ensemble des missionnaires français reçurent leur formation dans ces deux séminaires, est que la chiffre global des présents en ces séminaires doit être relativement peu important.

Les quelques documents que nous possédons corroborent cette impression. Ainsi, en 1708, on dénombre :

à Lyon : 10 séminaristes et 12 étudiants,  
à Cahors : 11 séminaristes et 2 étudiants.

En 1753, à Lyon : 12 séminaristes et 7 étudiants.

On peut conjecturer sans invraisemblance que le chiffre des présente chaque année dans ces séminaires a oscillé aux environs de la vingtaine, tantôt plus, tantôt moins. [12]

Maintenant, si l'on considère le chiffre des recrues annuelles, tel que nous avons pu l'établir, on peut essayer de fixer le nombre approximatif des clercs et séminaristes simultanément présents en ces séminaires, en déduisant du chiffre total des rentrées environ un sixième, ce qui correspond probablement aux départs pour causes diverses ou en raison de l'entrée dans la ministère des prêtres séminaristes et des clercs promu au sacerdoce. Il va sans dire que cette proportion d'un sixième a pu être bien supérieure en certaines années.

Remarquons encore une autre difficulté qui complique la question : c'est que la durée de la formation n'a pas été la même pour tous en raison de l'admission de clercs ayant déjà reçu des ordres, et que, de plus, la durée de la formation n'a pas été la même à toutes les époques ; elle fut plus longue au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'au XVII<sup>e</sup>.

Les chiffres que nous allons donner ne peuvent donc avoir qu'une valeur très approximative.

Pour notre essai, nous prendrons pour base une période de six ans, qui correspond à un cycle complet de formation, comprenant deux années de probation et au moins quatre années d'études.

Ceci posé, quelques sondages pour certaines périodes donnent les résultats suivants :

Périodes	Entrées		Effectif probable	
	Lyon	Cahors	Lyon	Cahors
1661-1676	17		13	
1680-1685	20		16	
1690-1695	27	25	22	19
1700-1705	31	26	25	20
1710-1715	39	27	32	21
1720-1725	34	31	29	25
1730-1735	32	31	27	26
1740-1745	25	22	20	18
1750-1755	46	20	38	16
1760-1765	22	14	18	10
1770-1775	28	28	23	23
1780-1785	25	40	20	34

Si maintenant, comme pour une sorte de contre-épreuve on se réfère, non plus au chiffre des rentrées, mais à celui que fournit le Registre des vœux de Lyon. (encore une fois, nous n'avons pas celui de Cahors), on obtient pour le séminaire de Lyon des résultats quelque peu semblables, à condition d'ajouter au chiffre des vœux, qui représente pratiquement le nombre des étudiants présents, ce qui paraît correspondre pour ces époques-là à la moyenne du nombre des séminaristes accomplissant leur temps de probation.

En comparant le résultat avec l'effectif des rentrées on se rend compte que la différence n'est pas tellement grande. [13]

Soit le tableau suivant, où sous la rubrique "Étudiants" est indiqué le nombre de ceux qui ont émis les vœux :

Périodes	Étudiants	Séminaristes	Total	Effectif des entrées
1661-1676	9	4	13	14
1680-1685	10	4	14	16
1690-1695	21	5	26	23
1700-1705	25	6	31	26
1710-1715	23	7	30	32
1720-1725	28	5	33	30
1730-1735	30	5	35	28
1740-1745	19	4	23	21
1750-1755	21	9	30	38
1760-1765	10	4	14	17
1770-1775	20	5	25	23
1780-1785	15	4	19	20

De cette démonstration, seule l'impression d'ensemble a quelque valeur, non pas les chiffres eux-mêmes. Dans le mouvement du personnel d'un séminaire, que d'éléments variable' d'une année à l'autre entrent en ligne de compte !

Ces tableaux auront seulement l'avantage de donner une idée de l'importance numérique relative de ces séminaires de Lyon et de Cahors par rapport à celui de St-Lazare ; on ne peut leur demander plus.

Il est évident qu'à Lyon aussi bien qu'à Cahors, le chiffre des séminaristes et étudiants ne fut pas constant ; il y eut de bonnes et de mauvaises périodes.

Ainsi, par exemple, M. Bonnet constatait, le 1er janvier 1712 : *“Le séminaire de Lyon et celui de Cahors se soutiennent, grâce à Dieu, en bon état, aussi bien que les études de ces deux maisons, quoique avec un moindre nombre de sujets que par le passé”*.

En 1770, M. Jacquier écrit : *“Nos maisons de Cahors et de Lyon sont également fournies de bons sujets, et dans un nombre très suffisant, eu égard aux besoins respectifs de leurs provinces”*.

Signalons pour terminer que les missionnaires formés à Lyon et à Cahors ne demeuraient pas nécessairement affectés au service de leurs provinces d'origine. Bon nombre d'entre eux sont mentionnés dans les œuvres dépendant de St-Lazare, et le Registre des vœux de Lyon en signale plus d'un envoyé à Paris.

### Vue d'ensemble

Considéré dans son ensemble le rendement des séminaires internes ou, si l'on veut, le recrutement des missionnaires a fort varié, en France. suivant les époques.

Si l'on tient compte de l'apport simultané des divers séminaires Internes, on constate que pendant les 163 premières années de la Congrégation (1625-1788) : les deux plus belles rentrées de vocations s'effectuèrent en 1697 avec 61 séminaristes, et en 1728 avec 60. [14]

7 années présentèrent	50 à 59 rentrées,
17 années présentèrent	40 à 49 rentrées,
55 années présentèrent	30 à 39 rentrées,
57 années présentèrent	20 à 29 rentrées,
12 années présentèrent	10 à 19 rentrées,
13 années présentèrent	1 à 9 rentrées,

Il faut remarquer que ces dernières années, si peu fournies, correspondent à celles des débuts de la Compagnie (1625-1636), et 1652, période de troubles politiques. On pressent que le nombre des rentrées fut plus grand que celui qu'on connaît, si on en juge par le nombre des missionnaires mentionnés dans la correspondance de saint Vincent et ne figurant pas dans les Catalogues : pour notre part, nous avons relevé les noms de 38 missionnaires français, qui sont dans ce cas :

Pour la période 1625-1788, la moyenne annuelle des rentrées des séminaristes est de 29 à 30.

Cette moyenne, non atteinte du vivant de saint Vincent et de M. Alméras, fut très largement dépassé pendant les généralats de M. Jolly (1672-1697), de M. Pierron (1697-1703). de M. Bonnet (1711-1735), et de M. Jacquier (1762-1788).

Elle se réalisa approximativement du temps de M. Watel (1703-1710) et de M. Couty (1736-1741). La moyenne du temps de M. Debras (1747-1761). est légèrement inférieures.

En outre, tout considéré, en admettant que la durée totale de la formation des missionnaires dura six ans au maximum, dont deux de probation, avec la présence de 30 nouveaux séminaristes en moyenne par an, et compte tenu, soit du déchet inévitable pour cause de mort, maladie, départ volontaire ou non, soit de l'entrêt dans le ministère des prêtres du séminaire et des clercs promus au sacerdoce, on peut sans invraisemblance situer entre 110 et 140 le chiffre global des futurs missionnaires formés simultanément dans les séminaires de formation, probation et études, à partir de 1680 environ.

Comparant ces chiffres avec ceux des temps actuels, on sera sans doute tenté d'envier la situation de la Congrégation, en France, à cette époque-là. Mais, ne nous pressons pas d'en juger !

Certes, le recrutement était dans son ensemble bien supérieur à celui d'aujourd'hui, numériquement parlant. Mais, pour porter un jugement plus nuancé et moins absolu, pour tout mettre dans sa vraie perspective, il faut souligner que les chiffres susdits représentent l'effectif total des missionnaires, prêtres, clercs et frères coadjuteurs<sup>3</sup>. Or, sur ce total, les frères représentent une très forte proportion : pour environ 3.500 prêtres et

<sup>3</sup> Fidèle à ses traditions et à l'esprit de son saint Fondateur, la Congrégation de la Mission, avant la Révolution, et en France, n'a vu sortir de ses rangs qu'un seul évêque résidentiel : Mgr Hébert, à qui pour marquer sa spéciale bienveillance le Roi attribue, en 1703, le siège d'Agen. Deux autres missionnaires reçurent la consécration épiscopale, Lamourette et Philbert, mais ils doivent être considérés comme des usurpateurs, étant devenus évêques constitutionnels pendant la Révolution.

clercs, il y avait 1.530 frères, soit plus d'un tiers. A notre époque, cette [15] proportion est sensiblement moindre du fait de la crise que subit le recrutement des frères coadjuteurs.

### Supérieurs généraux et recrutement

En cette question du rendement des séminaires interne, un autre aspect du problème mérite de retenir un instant notre attention.

Il est utile de connaître l'importance du recrutement durant le généralat de chacun des Supérieurs généraux, et en chacun des Séminaires Internes.

Les deux tableaux synthétiques suivants, répondront à ces questions, sans qu'il soit besoin d'en faire d'autres commentaires que ceux que nous avons déjà eu l'occasion de faire.

	Sup. Généraux	Généralats	Français	Étrangers	Totaux
1	St Vincent	1625-1660 : 35 ans	565	46	611
2	Alméras	1661-1672 : 11 ans	268	8	276
3	Jolly	1673-1697 : 24 ans	920	24	944
4	Pierron	1697-1703 : 6 ans	214	4	218
5	Watel	1703-1710 : 7 ans	221	8	229
6	Bonnet	1711-1735 : 24 ans	902	40	942
7	Couty	1736-1746 : 10 ans	303	17	320
8	Debras	1747-1761 : 14 ans	435	15	450
9	Jacquier	1762-1787 : 25 ans	801	40	841
10	Caylat	1788-1800 : 12 ans	1		1
		<b>Total :</b>	<b>4630</b>	<b>202</b>	<b>4832</b>

Sup. Gén	Paris	Richelieu	Lyon	S.Méen	Cahors	Toul	Angers	Divers	Total
St Vincent	567	25		2				17	611
Alméras	248		8	3	6			11	276
Jolly	679	5	100	12	50	7	15	76	944
Pierron	128		33		30	1	13	13	218
Watel	155		35	1	22	1		15	229
Bonnet	624	1	148	7	124	3		35	942
Couty	207	1	43	2	41		1	25	320
Debras	292	2	71	2	66	1		16	450
Jacquier	567		108	3	114	1		48	841
Caylat	1								1
<b>Total :</b>	<b>3468</b>	<b>34</b>	<b>546</b>	<b>32</b>	<b>453</b>	<b>14</b>	<b>29</b>	<b>256</b>	<b>4832</b>

[16]

### III. Origine du recrutement français

#### Diocèses recruteurs

Sur les 135 diocèses qui formaient la France de l'Ancien Régime, 120 ont fourni des sujets à la Mission, mais dans des proportions si variées, qu'il ne faut pas se méprendre sur l'implantation de la Congrégation de la Mission en France.

De ces 120 diocèses, en effet :

13	ont donné plus	de 100 missionnaires,
9	ont donné plus	de 50 à 90 missionnaires,
19	ont donné plus	de 30 à 50 missionnaires,
27	ont donné plus	de 10 à 30 missionnaires,
26	ont donné plus	de 4 à 9 missionnaires,
16	ont donné plus	de 2 à 3 missionnaires,
10	ont donné plus	1 missionnaire.

La Congrégation ne s'est donc recrutés à proprement parler que dans une quarantaine de diocèses dont nous donnons ci-dessus les noms et dans l'ordre d'importance de leur apport :

N°	Diocèses	Prêtres-Clercs	Frères	Total
1	Paris	247	145	392
2	Lyon	235	104	339
3	Amiens	169	88	257
4	Besançon	197	20	217
5	Arras	146	39	185
6	Cahors	132	49	181
7	Rouen	118	63	181
8	Toul	145	29	174 + 1 Évêq
9	Boulogne	101	38	139 + 1 Évêq
10	Reims	73	57	130
11	Le Mans	88	36	124
12	Agen	94	26	120
13	Saint-Malo	78	26	104
14	Sens	49	37	86
15	Chartres	43	40	83
16	Cambrai	56	25	81
17	Langres	46	29	75
18	Bayeux	50	14	64
19	Troyes	32	27	59
20	Beauvais	13	45	58
21	Noyon	29	27	56
22	Coutances	39	11	50
23	Clermont	40	9	49
24	Metz	30	18	48
25	Angers	30	16	46
26	Saint-Brieuc	39	7	46
27	St-Pol-de-Léon	41	3	44
28	Meaux	16	26	42
29	Rodez	32	10	42
30	Soissons	19	23	42
31	Saint-Omer	36	5	41
32	Vannes	35	3	38
33	Vienne	15	18	33
34	Bourges	20	12	32
35	Chalons/Marne	12	19	31
36	Dijon	27	4	31
37	Évreux	19	12	31
38	Sarlat	19	12	31
39	Tours	24	7	31
40	Limoges	26	4	30
41	Tréguier	24	6	30

Du vivant de saint Vincent, les diocèses voisins du berceau de la Congrégation, fournissent le plus gros apport : Amiens, Arras, Beauvais, Chartres, Reims, Rouen, Sens ainsi que les régions où se trouvent des Maisons de la Mission : Le Mans, Richelieu, Saint-Méen, Sedan, Toul et Tréguier.

La plupart de ces diocèses continuèrent jusqu'à la Révolution à fournir un recrutement appréciable ; certains d'entre eux, cependant, même celui de Paris, ne soutinrent pas régulièrement les promesses du début.

De nombreuses fondations de maison et l'institution des divers séminaires internes, notamment ceux de Lyon et de Cahors, étendirent sensiblement le champ du recrutement.

Celui du séminaire de Lyon fut assuré par la région lyonnaise, les diocèses du Puy, d'Annecy et quelques autres. Le Séminaire de Cahors centralisa les recrues des diocèses de Cahors, Agen, Montauban, Rodez, et d'autres encore.

### Progression du recrutement

Quand on examine l'origine territoriale des recrues fournies par chaque diocèse du temps des divers Supérieurs généraux, on constate que l'impulsion donnée à la Compagnie par Monsieur Vincent, produite encore ses fruits dans les mêmes diocèses et sans, grand changement pendant la généralat de son successeur, M. Alméras.

Pendant le généralat de M. Jolly, s'accuse un net accroissement des effectifs et y concourent principalement les diocèses d'Agen, Amiens, Angers, Bayeux, Boulogne, Cahors, Coutances, Évreux, Langres, Le Mans, Lyon, Noyon, Paris, Rodez, Rouen, Saint-Flour, Saint-Malo, Tréguier et Vienne.

Du temps de M. Pierron, les diocèses de Sarlat et de Tréguier se font remarquer.

Si le généralat de M. Watel n'offre rien de saillant, par contre celui de son successeur, M. Bonnet, offre un très net progrès sur le passé. A lui seul, il totalise presque un cinquième de l'effectif total. La plupart des diocèses recruteurs sont au monté sensible : Agen passe de 5 recrues à 39 ; Amiens de 9 à 37 ; Arras de 17 à 41 ; Bayeux de 3 à 16 ; Besançon de 7 à 82 ; Cahors de 6 à 61 ; Langres de 2 à 18 ; Le Mans de 3 à 20 ; Lyon de 26 à 81 ; Reims de 9 à 34 ; Saint-Malo de 6 à 24 ; St-Pol-de-Léon de 1 à 34 ; etc. Annecy donne 10 sujets, Dijon 12 et Saint-Omer 15. [18]

Pendant le généralat de M. Couty, Boulogne et Toul se distinguent, et pour celui de M. Debras, ce sont les diocèses d'Amiens, Besançon, Béziers, Boulogne, Cambrai, Lyon, Reims, Saint-Omer et Toul.

On a vu plus haut la montée en flèche des effectifs du séminaire interne de Paris au temps de M. Jacquier. De fait, plusieurs diocèses contribuent alors au progrès du recrutement. Agen passe de 9 sujets à 26, Besançon de 13 à 91 ; Boulogne de 34 à 47 ; Langres de 4 à 13, Lyon de 43 à 55 ; Metz de 4 à 24 ; Noyon de 2 à 11 ; Paris de 16 à 39 ; Rodez de 6 à 15 ; Toul de 43 à 51 ; Vienne de 1 à 12.

Entre tous ces diocèses, une place à part est à faire à celui de Besançon, le quatrième dans l'ordre du classement -et qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, fut le grand diocèse recruteur de la Congrégation. Pendant le généralat des cinq premiers Supérieurs généraux (1625-1710), il n'avait fourni que 22 missionnaires ; à partir de M. Bonnet, il en présenta 195. Or, constatation assez curieuse, il n'y avait pas d'établissement de la Congrégation dans cette région. Il serait intéressant de connaître la cause de ce recrutement.

### Proportion des prêtres et des frères

Dans l'examen de cette question de l'origine du recrutement de la Mission s'impose également la remarque que nous avons déjà eu l'occasion de faire, si l'on veut porter une plus juste appréciation sur la nature du recrutement opéré en ces divers diocèses.

Les chiffres cités comprenant l'ensemble des missionnaires : prêtre, clercs et frères. Si on considère chaque catégorie en particulier, le rendement des diocèses se présente sous un jour quelque peu différent.

La proportion des prêtres et clercs comparativement aux frères coadjuteurs est relativement forte en quelques diocèses :

Besançons : 197 prêtres et clercs pour	20 frères seulement,
Arras : 146	39
Toul : 145	29

En plusieurs autres diocèses, la proportion des frères est assez forte. Ainsi :

Paris : 247 prêtres et clercs et	145 frères,
Amiens : 169	88
Rouen : 118	63
Reims : 73	57
Sens : 49	37
Chartres : 43	40

Enfin, certains diocèses fournissent nettement plus de frères que de prêtres.



C'est le cas de :

Meaux : 16 prêtres et clercs, et	26 frères
Soissons : 19 prêtres et clercs, et	23 frères
Chalons : 12 prêtres et clercs, et	19 frères
Poitiers : 13 prêtres et clercs, et	16 frères

Un grand nombre, de frères a été recruté dans les diocèses voisins de Paris. où la Maison-Mère avait quelques domaines importants et où les bandes de missionnaires ne cessaient de porter la parole de Dieu au peuple des campagnes.

La seule maison de Sy-Lazare avait besoin de nombreux coadjuteurs pour assurer les services généraux et l'entretien de ses immenses bâtiments et ses dépendances. En 1719 et 1722, les frères y étaient au nombre de 80, alors qu'il n'y avait que 35 à 40 prêtres et une centaine d'étudiants et séminaristes. En 1789, St-Lazare [19] possédait 70 frères, dont 44 au dessus de 50 ans, et 3 frères séminaristes. D'où il ressort que le recrutement des frères était fort en baisse.

### Sources de recrutement

Traiter de l'origine du recrutement des membres de la Congrégation, ce n'est pas seulement considérer leur origine territoriale, mais ce peut être aussi rechercher à quelles sources est alimenté ce recrutement, de même que les causes qui ont contribué à l'assurer.

De nos jours, les Ecoles apostoliques pourvoient en majeure partie au recrutement de la Mission, en France. Cette formule, de date récente, s'est imposée comme une nécessité, lorsqu'au début de ce siècle, les sources traditionnelles de recrutement, séminaires et collèges, se sont peu à peu taries du fait de la raréfaction des vocations religieuses et sacerdotales, conséquence de la déchristianisation et du laïcisme envahissant.

Avant la Révolution, alors que la Congrégation de la Mission dirigeait en France seulement 62 séminaires, grands et petits, le clergé séculier formé par les Lazaristes a fourni un apport appréciable, sinon le principal, au recrutement de la Mission. En outre, les 17 paroisses et les 41 maisons de mission dirigées aussi par les Lazaristes, leur fournissaient de nombreuses occasions d'éveiller et d'orienter les vocations, notamment des frères coadjuteurs, et ils le firent avec quelque succès.

### Recrutement des prêtres

Parmi les recrues les plus appréciables d'une Congrégation, viennent en premier lieu les prêtres.

Tandis qu'aujourd'hui se fait de plus en plus rare l'admission de prêtres séculiers, jadis, il pouvait ne pas en être ainsi, alors que les diocèses français regorgeaient de prêtres, dont ils trouvaient à peine l'emploi.

Il serait donc intéressant de savoir quelle fut la proportion des prêtres recrutés par la Congrégation, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles ?

Pour les raisons déjà connues, c'est-à-dire l'absence de registres complets, il n'est guère possible de le dire avec précision. Mais, à l'aide d'anciens catalogues et des registres des vœux, où la condition ecclésiastique de ceux qui les ont émis et signés, est généralement indiquée, on peut tenter d'en faire une évaluation au moins approximative. Soit le tableau suivant : [20]

Périodes	Paris			Lyon		
	Prêtres	Diacres	S/Diacres	Prêtres	Diacres	S/Diacres
1625-1660	113	5	6			
1661-1669	17	1	1			
1670-1679	7	4	1	6	1	
1780-1789	12	1	1	4		
1790-1799	13	3	8	2		
1700-1709	6	3	7	5		
1710-1719	3	2	2	1		
1720-1729	4	1	3	1		
1730-1739	2		1	1		
1740-1749	1	2	1	3		
1750-1759	6		2	1	2	
1760-1769	7	2	1	1		
1770-1779	5	3	3			

1780-1789	2					2
<b>Total =</b>	<b>198</b>	<b>27</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

Ainsi donc, les séminaires internes de Paris et de Lyon ont recruté environ 223 prêtres. En admettant que celui de Cahors ait reçu un nombre de prêtres à peu près égal à celui de Lyon, cela ferait dans les 250 prêtres, environs auxquels il faudrait ajouter encore ceux qui ont été reçus directement dans les maisons particulières, et dont le nombre me paraît pas devoir être très important.

En somme, le chiffre des prêtres recrutés est relativement minime par rapport au nombre des autres recrues. On remarquera enfin que ce fut surtout au début de la Congrégation et lors de son implantation à Lyon, que des prêtres sont venus renforcer les rangs des missionnaires.

### Recrutement des Clercs

Les divers documents mentionnant également un certain nombre de diacres, sous-diacres, acolytes et minorés, qui proviennent assurément des grands séminaires diocésains, puisque les ordres ne pouvaient être conférés pendant la durée du temps de probation, il y eut cependant, surtout au début, quelques exceptions, des clercs furent ordonnés après leur première année de probations mais ils furent peu nombreux.

Le reste des clercs séminaristes provint vraisemblablement des collèges et petits séminaires, où suivant les mœurs du temps, les élèves se livraient quelque peu à l'étude de la philosophie et de la théologie dogmatique. Et c'est ce qui explique pourquoi, en général, un certain nombre de ces recrues se présentaient, dans nos séminaires internes à un âge relativement avancé.

### Age moyen des recrues

Quelques sondages effectués dans les renseignements fournis sur les sujets de diverses époques, établissent que les jeunes gens [21] admis dans la Congrégation, avaient généralement, de 20 à 23 ans, plus rarement un âge inférieur, si ce n'est en quelques diocèses notamment du Midi et comme à Agen, un certain nombre de postulants avaient de 16 à 18 ans. Nous ne parlons pas des frères coadjuteurs qui se recrutèrent à des âges très variés.

Saint Vincent ne désirait pas que les candidats fussent trop jeunes. Il déclarait en 1651 :

*“Nous sommes plus retenus que par la passé à recevoir les postulants, qui se présentent, particulièrement les jeunes, parce qu'il y en a très peu qui se donnent à Dieu de la bonne manière.”* (IV,156).

La tableau suivant, établissant l'âge d'un certain nombre des sujets reçus du vivant de Monsieur Vincent, montre que celui-ci tolérait cependant bien des exceptions :

Ages	1637	1638-1644	1645-1650	1651-1659	1660	Total
15 ans			1	1	1	3
16 ans		1	6	2		9
17 ans		1	6	3	1	11
18 ans		7	6	10		23
19 ans		12	3	7	1	23
20 ans	2	15	4	8	4	33
21 ans	3	9	6	11		29
22 ans	3	9	6	11		29
23 ans	4	15	8	7		34
24 ans		10	5	6		21

### **Influences qui ont contribué au recrutement**

Nombreuses peuvent être les causes explicatives du recrutement d'une congrégation, son progrès et ses reculs, suivant les époques.

La participation des diocèses au recrutement de la Congrégation de la Mission a pu être provoquée par la zone d'influence exercée par ses établissements et par ses œuvres, notamment les séminaires et les missions dans les campagnes.

Les circonstances politiques, économiques et religieuses du pays, ont eu pour leur part leur incidence. La période des troubles de la Fronde, des guerres intérieures et extérieures, a marqué un fléchissement.

D'autres causes d'ordre interne, ont pu jouer un rôle proportionné : par exemple, l'idéal de vie apostolique présenté par la Congrégation, alors qu'elle répondait à une véritable nécessité du moment ; le prestige ou l'ascendant personnel de certains de ses sujets de valeur ; le zèle déployé par certains missionnaires pour le recrutement, etc...

Il en est deux de ces causes, qui retiendront un instant notre attention, encore qu'elles ne nous soient pas spéciales. Nous voulons parler des influentes familiales et des influentes locales, qui paraissent avoir considérablement contribué au recrutement de la Congrégation de la Mission. C'est un phénomène que l'on pourrait constater même dans le recrutement moderne. [22]

### **Influences familiales**

Quand on, parcourt la liste des missionnaires fournis par les divers diocèses, on constate, très fréquemment la répétition des mêmes noms dans les mêmes agglomérations et à des dates sensiblement rapprochées.

D'où il est loisible d'inférer, sauf preuve du contraire, qu'on se trouve en présence des membres d'une même famille : frères, cousins, oncles et neveux.

C'est aussi un phénomène connu dans le recrutement religieux ou sacerdotal : il est des familles, qui par une sorte de tradition, offrent à Dieu en une ou plusieurs génération plusieurs de leurs membres.

En ce qui nous concerne, nous constatons l'existence de quelques unes de ces familles, dignes d'être mises au tableau d'honneur de la famille de saint Vincent.

Pour ne citer que les plus méritantes : c'est la famille COLAS, de Sedan, qui donne 6 prêtres de 1702 à 1713 ; la famille GOUTELLE de Saint-Christo dans la Loire, donne six frères coadjuteurs ; la famille LEVASSEUR, au diocèse d'Amiens donne cinq prêtres et un frère. Au diocèse d'Amiens encore la famille BOURGEOIS donne deux prêtres et trois frères : la famille HOURDEL donne quatre prêtres et un frère. de même que la famille LEROUX ; la famille LEUILLER donne cinq frères coadjuteurs, et la famille THIEBAULT quatre prêtres et un clerc ; les familles OZENNE et WATEBLED, dont les nom sont bien connus dans l'histoire de la Congrégations donnent chacune quatre membres à la Mission ; de même que les familles CARON et DAVELU, au diocèse de Boulogne, et la famille FOURNIER, au diocèse du Mans.

A côté de ces familles, environ 47 autres ont donné trois missionnaires, et plus de 250 au moins deux sujets.

On pourrait noter également la parenté de nombreux missionnaires avec des Filles de la Charité. Pour en citer quelques exemples, les familles apparentées GESSEAUME et CHEFDEVILLE donnant deux frères et trois Filles de la Charité ; la famille MANCEAU deux missionnaires et une Fille de la Charité ; les trois frères RIVET, prêtres, ont leur mère Fille de la Charité, le Bienheureux FRANÇOIS a un frère prêtre missionnaire et une sœur Fille de la Charité, etc... etc...

### **Influences locales**

De même que certaines familles ont manifesté leur attachement à la grande Famille Vincentienne en lui faisant généreusement le don de leurs enfants, certaines localités se sont plus particulièrement distinguées par le nombre des missionnaires sortis de leur sein, et il n'est pas toujours facile d'en savoir les raisons.

Sedan vient en tête avec 38 missionnaires,

Arras en a donné 33, tandis que Bapaume et Le Transloy, du même diocèse, en fournissaient respectivement 13 et 9.

Au diocèse d'Amiens. on peut signaler Amiens avec 30 sujets, Abbeville 16 et Montreuil 15.

Au diocèse de Toul, Bar-le-Duc fournit 30

Au diocèse de Rouen, Eu 26 missionnaires, Rouen 20.

Au diocèse de Saint-Omer, Hesdin 24. [23]

Au diocèse de Troyes, Troyes, 21,

Au diocèse d'Annecy, Annecy 20 sur 26 sujets.

Au diocèse d'Agen, Villeneuve 19,  
 Au diocèse de Cahors, Gourdon 19. Cahors 11,  
 Au diocèse de Boulogne, Frévent 17, St-Pol 13,  
 Au diocèse de Béziers, Béziers 16 sur 22 sujets,  
 Au diocèse de Sarlat, Sarlat 14 sur 31 sujets.  
 Au diocèse de Bayeux, Vire 14,  
 Au diocèse de Lyon, Saint-Christo 12,  
 Au diocèse de Besançon, Gray 12, Dôle 11,  
 Au diocèse de Cambrai, Busigny 10, etc...

Nous n'avons pas parlé des grands centres, comme Paris et Lyon, qui, naturellement ont fourni un très grand nombre de missionnaires. Paris en totalise 284, et Lyon 128.

#### IV. Qualité du recrutement

Au terme de cette enquête, on aimerait savoir si le recrutement de la Congrégation de la Mission, en France, était aussi de bonne qualité, puisque cela importe plus que le nombre.

On peut dire d'une manière générale que les Supérieurs généraux s'en montrent satisfaits.

On sait avec quelle sorte d'admiration Monsieur Vincent parle de la mort édifiante du clerc étudiant Jamain, mort en 1645, après cinq ans passés à St-Lazare, et à qui Dieu, nous dit le bon saint, *"a fait quitter la théologie scolastique pour aller apprendre en un instant la céleste"*. Ce bon clerc est la digne représentant de tous ceux qui eurent la grâce d'être au contact du saint et d'être en quelque sorte formés par lui. La correspondance et les entretiens du saint est plutôt en faveur de la jeunesse qui se formait sous ses yeux.

Les directives laissées par M. Alméras après l'Assemblée de 1668, au sujet des séminaristes et étudiants, laissent transparaître le souci d'une formation sérieuse et solide. Il semble que dans l'ensemble on y soit parvenue si on en juge par les témoignages que les Supérieurs généraux se plaisent à rendre à la jeunesse de St-Lazare.

M. Jolly constate, en 1674, les bonnes dispositions des séminaristes et que les étudiants *"conservent, par la grâce de Dieu, l'esprit de piété avec l'affection à l'étude"*.

M. Pierron, en 1700, et M. Watel, en 1704, sont heureux d'affirmer que la plupart des jeunes gens *"sont de bonne espérance"*, expression que l'on retrouve fréquemment dans les compte rendus de ce genre.

M. Bonnet, dont on sait par ailleurs le souci de la pureté de la doctrine et de la perfection personnelle, constate lui aussi, en 1712, que les séminaristes *"paraissent bien sages et de bonne espérance"*, tandis que les étudiants *"s'appliquent presque tous comme ils doivent à la piété et à l'étude, avec édification et satisfaction"*. Tout au long de son généralat, M. Bonnet exprimera des sentiments identiques. Il écrit en 1727 : *"Il semble que Dieu bénisse notre jeunesse ; elle nous donne de la consolation et beaucoup d'espérance"*. En 1734, un an avant sa mort, il emploie cette formule d'une heureuse concision : *"Cette maison de Saint-Lazare a son séminaire interne rempli de 45 sujets, bien choisis, bien nés et bien [24] élevés, elle a plus de 50 étudiants de bonne espérance"*.

C'est également l'opinion de M. Couty, en 1740. Il dit son ferme espoir que les séminaristes *"deviendront de véritables enfants de saint Vincent"* et, qu'en général, il a tout lieu d'être satisfait des étudiants (1743).

M. Debras écrit en 1753 : *"Notre jeunesse de cette maison de Saint-Lazare ne s'est pas beaucoup augmentée pendant l'année que nous venons de finir, mais, bien suivie et bien instruits par la sagesse de ceux qui veillent sur leur conduite et sur leurs études, nous espérons de leur docilité et de leur application qu'ils seront en état de servir utilement la Congrégation et de l'édifier"*. Ce Supérieur général n'aura jamais lieu de changer d'avis et, en 1756, il forme ce souhait : *"Que jamais l'homme ennemi ne vienne mêler de zizanie, pour étouffer cette bonne semence, qui est notre espérance pour l'avenir, comme elle est dès aujourd'hui notre consolation"*.

M. Jacquier partage les sentiments de ses prédécesseurs. Il déclare en 1763 : *"La maison de Saint-Lazare est remplie d'une jeunesse nombreuse et choisie qui flatte nos espérances"*, pensée qu'il exprime à plusieurs reprises, les années suivantes, et en termes équivalents. Il dira, par exemple, en 1770 : *"Nous avons à Saint-Lazare une nombreuse jeunesse : soixante étudiants, presque autant de séminaristes internes nous donnent les espérances les plus flatteuses ; leur émulation les fait estimer, leur piété les fait aimer"*. Comme on aurait pu l'appréhender, l'affluence des recrues à cette époque ne modifia en rien le bon esprit et la régularité.

A la veille de la Révolution, en 1789, M. Cayla reconnaît que la maison de Saint-Lazare continuait à être le modèle des autres maisons, et que la régularité et la piété s'y soutenaient dans tous ses états.

Aux heures troubles, qui suivirent le pillage de Saint-Lazare, et plus particulièrement aux approches de la dispersion, quelques turbulents se laissèrent gagner par l'esprit du jour. Ce ne fut le fait que d'une minorité ;

la majorité et la plus saine partie de cette jeunesse réagit comme il convenait et se montra à la hauteur des circonstances.

Tel ce jeune étudiant périgourdin, nommé Jean Devillefumade, entré à St-Lazare en 1787, qui se refugia d'abord dans sa famille à St-Martin-de-Ribérac, puis n'hésita pas à revenir à Paris, en pleine tourmente, pour se faire ordonner prêtre, le 9 avril 1793. Un an après, il était arrêté dans l'exercice de son ministère clandestin à Bordeaux, condamné à mort, il cueillait la palme du martyr, le 6 juin 1794. Ce confesseur de la foi synthétise en sa personne l'esprit qui animait la belle jeunesse vincentienne de la fin du XVIIIe siècle ; il en est le symbole et l'un de ses plus beaux fleurons.

A lire ce qui précède, on pourrait à la rigueur se demander si les affirmations des Supérieurs généraux ne seraient pas comme de simples clauses de style dans des lettres circulaires destinées principalement à l'édification.

Il ne le semble pas, car les faits paraissent corroborer ces jugements favorables sur la jeunesse de Saint-Lazare.

La qualité d'un recrutement se décèle pour une part par la fidélité apportée à la vocation. [25]

Or, dans l'établissement des listes des missionnaires français connus, pour un total de 3090 Prêtres, nous avons relevé seulement 109 clercs, c'est-à-dire 109 jeunes gens qui, entrés dans la Congrégation, ne sont pas parvenus au sacerdoce pour diverses raisons : mort, maladie, renvoi ou départ. Nous ne connaissons qu'un seul cas d'un clerc qui, ayant demeuré longtemps et jusqu'à sa mort dans la Congrégation, ne reçut jamais les ordres sacrés

La mort, on le constate par les documents et les notices, s'est payé un large tribut dans cette jeunesse, qui n'avait pas les avantages de l'hygiène et de la prophylaxie modernes.

D'après les statistiques établies, au sujet des renvois et des sorties, les clercs ne fournissent qu'un contingent relativement minime -

Parmi les clercs que nous avons dénombrés, le diocèse d'Agen, en compte 18, or, c'était un diocèse qui fournissait des sujets très jeunes, le déchet n'est donc pas surprenant.

Lyon en compte 12. Paris 11, Amiens 6, Arras 5, Besançon et Toul 4, Cahors, Saint-Omer et Vienne 3. Or, ce sont presque tous des diocèses qui ont fourni le plus grand nombre de missionnaires ; il était normal qu'il y eut quelque déchet.

Bref, le déchet paraît donc négligeable, et il serait même surprenant dans sa modicité,, si on établissait une comparaison avec ce qui se passe de nos jours.

Enfin, au cours de la tenue des Assemblées générales, il est arrivé parfois que des provinces aient pu élever des doutes ou des récriminations contre la formation donnée à Saint-Lazare à la jeunesse missionnaire. Chaque fois, les Supérieurs généraux se sont élevés avec véhémence contre de telles allégations .

Tout ceci est à l'honneur des anciens missionnaires et de leurs formateurs.

Avant la Révolution, la Congrégation de la Mission pouvait être légitimement fière de son recrutement, et pour sa qualité, et pour sa quantité.

Gloire à Dieu !

Paris, le 15 mars 1959  
**Félix Contassot, cm.**